

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Cynthia Trudel

<https://www.cadre21.org/membres/b0a5520d9b1363379048c147>

Date d'obtention : 2022-04-08 17:03:51

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement, il faut rencontrer les différents acteurs de la situation et remplir la grille d'évaluation avec ces différentes personnes. Nous devons par la suite tenir compte du contexte, de la nature des images de l'intention et de l'étendue (partage) pour évaluer la suite des interventions. Y a-t-il récurrence ou pas des différents acteurs? Faire appel au service de police en cas de doute ou de besoin selon la grille d'évaluation. Agir rapidement afin de limiter au maximum la propagation d'images ou vidéos sur les réseaux sociaux. Supporter la victime émotionnellement est aussi primordiale. Faire appel aux autres professionnels de l'école pour du support auprès des individus affectés.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il faut prendre le temps d'avoir toutes les versions, les contextes avant de prendre les décisions pour la suite de l'intervention. Le lieu, les acteurs, leurs âges et qui rapporte l'incident sont des facteurs qui seront pris en compte pour la suite de l'intervention. Il ne faut pas sauter rapidement aux conclusions et passer au travers des étapes calmement afin de continuer l'intervention ou de référer au corps policier.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate serait pour moi de récupérer un appareil d'un jeune pour qui je considère les intentions malveillantes ou qui serait en récurrence. Le jeune pourrait refuser de me remettre son appareil et ne pas collaborer à mon intervention. Dans l'école où je travaille, une policière-éducatrice est présente 4 jours sur 5, donc cela est très rassurant puisque nous pouvons facilement nous y référer en cas de besoin.